

PROCES VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE
du 7 Novembre 2025 du Groupe Scolaire B LOUIS à VASSELAY

Début de séance : 18h00

Présents: Madame BESSET-FERREIRA (Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription), Inès CERON (Directrice), Caroline FOURNERY, Sabine LAFARGUE, Isabelle OUDART, Marion VERIN, Nicolas ERTEL, Mathéo LE GUENNO et David CHEINET (les enseignants), Monsieur LEGER (Maire de la commune), Madame PETITJEAN (adjointe au Maire rattachée aux affaires scolaires), Mesdames BRIERE, CAQUAIS-FRELAT, FAFOURNOUX, JOUSSELIN, LEMULLOIS et Monsieur DUPRAT (représentants de parents d'élèves élus).

Absences excusées: Mesdames DESTOUCHES et GORLICKI (enseignantes) ; Madame THOMAS (DDEN) ; Madame SIBILAUD (représentante de parents d'élèves élus), les agents périscolaires conviés également.

Présidente de séance : Mme CERON

Préambule : Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est présidé par la directrice de l'école et réunit les représentants de la communauté éducative. La directrice peut aussi inviter après avis du conseil des maîtres toute personne concernée par l'ordre du jour. Le conseil d'école est réuni au moins trois fois par an.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur et le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il adopte le projet d'école et peut être consulté pour avis sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires ou de manière générale, sur toute question qui intéresse la vie de l'école. Le conseil d'école est composé : de la directrice de l'école, de l'ensemble des maîtres affectés à l'école, du maire, d'un conseiller municipal, des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), et du délégué départemental de l'éducation. L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Le conseil d'école décide à l'unanimité que les votes et avis se feront à main levée, sauf si un membre demande un avis écrit et secret.

1. Approbation du procès-verbal du 13 juin 2025

Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du ou de la secrétaire de séance

Nomination d'une secrétaire de séance : Mme FAFOURNOUX

3. Équipe pédagogique, effectifs et organisation

Depuis la rentrée de septembre, l'effectif de l'école est de 143 élèves (soit une baisse de 2 élèves par rapport à la rentrée précédente). Nous comptons 106 familles.

- **16 élèves en Petite Section** dans la classe de Mme CERON. Mme DESTOUCHES intervient le lundi en tant que décharge de direction et un vendredi sur trois. Mme LE ROY : l'ATSEM.
Pendant que les PS sont à la sieste (15 élèves), le lundi et mardi après-midi, Mme CERON ou Mme DESTOUCHES récupère les 17 MS puis le jeudi et le vendredi après-midi Mme CERON récupère les 17 MS uniquement pour le temps calme et un moment de langage et elle les partage avec Mme FOURNERY (décloisonnement) : deux petits groupes de 8/9 élèves.
- **17 élèves en Moyenne Section et 7 en Grande Section soit un effectif de 24 élèves** dans la classe de Mme FOURNERY. Mme DUFRANE, agent d'animation, aide Mme FOURNERY durant le congé parental de Mme CHOPY. Lundi après-midi et mardi après-midi, Mmes FOURNERY et LAFARGUE se partagent les GS et le jeudi après-midi et le vendredi après-midi, decloisonnement donc des MS avec Mme CERON.
- **13 élèves en Grande Section et 6 CP soit un effectif de 19 élèves** dans la classe de Mme LAFARGUE. Mme GORLICKI intervient le jeudi dans la classe (complément de temps partiel). Mme BONNAUD (APSH) accompagne l'enseignante en situation de handicap. Mme CABECINHA (agent d'animation) aide les enseignantes le matin. Le lundi et mardi après-midi, Mmes LAFARGUE et FOURNERY se partagent les GS (pendant que les 23 CP se retrouvent tous ensemble chez Mme

VERIN) et le jeudi et le vendredi, Mmes GORLICKI ET LAFARGUE gardent leurs 19 élèves toute la journée sauf sur les jours de piscine.

- **17 élèves en CP et 4 élèves de CE1 soit un effectif de 21 élèves** dans la classe de Mme VERIN et M. LE GUENNO (qui intervient le mardi et le jeudi : complément du mi-temps). Le lundi et mardi après-midi, Mme VERIN/ M. LE GUENNO ont tous les CP et M. ERTEL a tous les CE1 (27).
- **23 élèves en CE1** dans la classe de M. ERTEL
- **20 élèves en CE2/CM1** dans la classe de Mme OUDART ; 10 CE2 et 10 CM1.
- **20 élèves en CM1/CM2** dans la classe de M. CHEINET ; 6 CM1 et 14 CM2

Mme CERON a fait une offre de missions pour recruter des jeunes volontaires (18 à 25 ans) en contrat Service Civique début septembre mais fin septembre, les services de l'inspection ont informé les directeurs que la campagne de recrutement des volontaires pour l'année en cours était désormais close ; les missions sont donc suspendues et aucun nouveau contrat ne pourra être conclu d'ici la fin de l'année scolaire.

4. Projet d'École/ APC/Stages de réussite

Suite à l'évaluation d'école l'an passé, l'équipe enseignante a donc eu le rapport sur lequel elle doit s'appuyer pour écrire le nouveau projet d'école d'ici mai 2026. Dans l'attente de cette écriture, les enseignants continuent celles de l'an passé avec quelques nouveautés à savoir :

Domaine 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

- **Travail spécifique de l'inférence, de l'implicite, de la déduction et de la logique** pour améliorer la compréhension fine. Sur tous les cycles.
- **Manipulation du petit matériel sur les 3 cycles (PS à CM2)** pour une meilleure compréhension de concepts abstraits.

Domaine 2 : La vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire

- **Assurer la continuité entre l'école maternelle et élémentaire (liaison GS/CP)** : rassurer les élèves à l'entrée au CP
- **Ouvrir l'école maternelle aux parents (PS/MS/GS)** ; pour permettre aux parents de voir leur enfant dans un contexte différent et parfois de le découvrir autrement. (notamment lors de la semaine de la maternelle en mai 2026, des sorties, découvrir les réalisations artistiques temporaires dans les classes...)
- **Classe de découverte dans un milieu montagnard (CM2).** *Projet prévu du 25 au 30 janvier 2026 à VALLOIRE (73).*
- **Ateliers philosophiques** avec intervenants pour améliorer le climat de classe (respecter autrui et s'exprimer en langue française à l'oral : en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences) du CE1 au CM2. Thème abordé par exemple : le port de l'uniforme à l'école.

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

- **Peindre à la manière de ...** sur les 3 cycles afin d'avoir une culture en arts visuels. Exposition temporaire dans les classes. *Premier artiste étudié (1er trimestre) : VASARELY. Artistes suivants : Alexandre CALDER et Niki de SAINT PHALLE.*

- **Pratique du chant** : chanter régulièrement afin de participer à une chorale (spectacle de fin d'année) Sur les 3 cycles.

- **Organiser un parcours littéraire (développer et entretenir le goût de lire)**, sur les 3 cycles : Utiliser les Incorruptibles et l'Ecole des Loisirs (faire un rallye lecture avec un défi en fin d'année ; proposer des questions à une autre classe, à un autre niveau et ce sur les trois cycles/ Lecture aux petits (lecture plaisir et avec quelques questions de compréhension de manière informelle / Lecture plus solennelle des grands aux petits (avant dernière semaine de chaque période)

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- **Sensibiliser les enfants sur les valeurs de la république et la solidarité (collecte de boîtes alimentaires en partenariat avec la MGEN)**

Pour rappel :

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées par l'enseignant aux élèves de l'école maternelle et élémentaire en sus des 24 heures hebdomadaires d'enseignement, elles sont non obligatoires. Elles sont l'une des modalités à la disposition des professeurs pour répondre aux besoins des élèves et notamment les plus fragiles. Les APC auront lieu le lundi, mardi, jeudi ou vendredi (selon les niveaux de classe) après la classe de 16h15 à 17h/ 17h15 ou de 16h30 à 17h30.

- Madame CERON se dirige vers les représentants de parents d'élèves élus, présents lors des entretiens d'évaluation d'école en mai dernier, s'ils peuvent expliquer la mention écrite sur ce rapport « *A Vasselay, les APC sont organisées selon les temps choisis par les enseignants sans prise en compte des organisations familiales* » propos des représentants de parents. **Les représentants de parents répondent que le sujet n'a pas été abordé. Peut-être que ces propos émanent des parents de l'école de Fussy (rapport commun avec Fussy).**
- Stages de réussite : Dans le cadre de l'aide apportée aux élèves (du CP au CM2) éprouvant des difficultés en français et en mathématiques, un stage de réussite lui est proposé durant certaines vacances scolaires. Ce stage peut se dérouler dans une autre école que celle de l'enfant et donc avec d'autres enseignants.
Madame l'Inspectrice précise que pour le moment le fonctionnement n'est pas optimal.

ADOPTION DES ACTIONS INSCRITES AU PROJET D'ECOLE PAR L'ASSEMBLEE : OUI

Manifestations et sorties scolaires sur l'année scolaire 2025-2026 :

- Les Olympiades (un franc succès) organisées par l'équipe enseignante avec l'aide précieuse d'une dizaine de parents (que les enseignants remercient encore) ont eu lieu toute la journée du lundi 22 septembre. Le goûter (boissons, gâteaux et bonbons) a été financé par la coopérative scolaire.
- Sortie à pieds aux abords de l'école pour les élèves de Mme FOURNERY le 3 octobre au matin.
- Sortie en forêt d'Allogny pour les élèves de Mmes CERON et FOURNERY le 7 octobre au matin. Transport (139€) financé par la coopérative scolaire.
- Spectacle Passerelle des Arts « **La ferme des animaux** » pour les élèves de Mme OUDART et de M. CHEINET le 17 octobre après-midi au Hublot à Bourges. Transport (149€) et entrées (120 € ; 3€/enfant) ont été financés par la coopérative scolaire.
- Tous les élèves de l'école iront voir un film au cinéma CGR de Bourges, le vendredi 19 décembre au matin. Le transport (3 ou 4 cars selon la disponibilité des grands cars) sera financé par la société de transport HOUDRAY (que nous remercions d'ores et déjà). Les places de cinéma (6,10 euros par enfant) seront financées par la coopérative scolaire et éventuellement une petite participation financière sera demandée aux familles. Le Père Noël pourrait venir l'après-midi. Un goûter (gâteaux industriels) clôturera cette journée de Noël. **Recherche d'un Père Noël.**
- Exposition Scientifique FRMJC «Chez fraise» sur le thème de l'alimentation : 4 classes élémentaires à Trouy le 7 avril 2026.
- Spectacle Passerelle des Arts « **Ekla !** » pour les élèves de Mmes LAFARGUE, VERIN et de M. ERTEL le 20 mars à la salle des fêtes de Saint Martin d'Auxigny. Transport (attente du devis) et entrées (189 € ; 3€/enfant) seront financés par la coopérative scolaire.
- Spectacle DUVAL prévu le 24 mars 2026 (au matin) pour tous les enfants de l'école au Centre Socio Culturel de Vasselay sur le thème de la ferme pour les maternelles et CP et sur les énergies pour les CE1 au CM2. Spectacle financé par la coopérative scolaire (5€ par enfant soit 715€)
- Spectacle Passerelle des Arts « **Les petites géométries** » pour les élèves de Mmes CERON et FOURNERY le vendredi 22 mai au matin au théâtre Jacques Coeur à Bourges. Transport (attente du devis) et entrées (120 € ; 3€/enfant) seront financés par la coopérative scolaire

Cette liste est non exhaustive, d'autres sorties pourraient se rajouter au cours de l'année et notamment les sorties pédagogiques de fin d'année.

En sorties régulières, nous retrouvons :

- **Piscine** au Centre Nautique de Saint Doulchard : du CP au CM2 tous les vendredis de 14h40 à 15h20 (dans l'eau). Du 19 septembre au 19 juin 2026.
- **Bibliothèque municipale** : par 2 ou 3 classes chaque jeudi matin (début le 9 octobre)
- **Gymnase Cathy Melain à St Martin** : 2d trimestre, les mardis après-midi pour 2 classes (MS au CM2) de 13h35 (départ école) à 15h15 (départ gymnase). Chaussures à semelles nettoyées.
- **Spectacle de fin d'année** : les enseignants envisagent pour cette année: un spectacle le vendredi 26 juin sur le temps scolaire (les maternelles le matin ; les élémentaires l'après-midi) au Centre Socio Culturel de Vasselay. Pour rappel, cette manifestation n'a aucun caractère obligatoire.
- **Pièces de théâtre** par les élèves de Madame VERIN, Messieurs ERTEL et CHEINET le 29 juin 2026 au soir au Centre Socio-Culturel de Vasselay.

5. Présentation du programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle)

L'EVAR s'inscrit dans le parcours santé. Dans le Premier Degré, les apprentissages portent sur la vie affective et relationnelle. Les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées. Trois séances annuelles au minimum (adaptées à chaque âge) seront dédiées à ce programme sachant que ces séances peuvent être liées à d'autres domaines (lecture d'albums par exemple sur la fraternité, le consentement....).

Pourquoi ce projet ambitieux ? 4 raisons essentielles :

- pour transmettre des valeurs fondamentales (le respect de soi et des autres par exemple)
- prévenir des discriminations
- promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes
- lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants à demander de l'aide.

Les objectifs du programme sont :

Apprendre à se connaître et à connaître son corps

Améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer

Permettre des **choix responsables**

Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie

Prévenir les violences sexistes et sexuelles

6. Règlement intérieur du Conseil d'Ecole et de l'Ecole

Mme CERON a envoyé, par mail, le 22 octobre, à tous les représentants de parents d'élèves élus et à tous les enseignants de l'école, les deux règlements pour qu'ils en prennent connaissance et qu'ils lui fassent remonter les éventuelles remarques avant l'approbation lors de ce Conseil. Mme CERON a envoyé également le 22 octobre, par mail, le règlement intérieur du Conseil d'école à Monsieur le Maire et à Madame PETITJEAN.

Pour rappel, le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement intérieur départemental.

Mme CERON tient à rappeler aux parents de **bien respecter les horaires de classe** pour des raisons de sécurité et de bon déroulement de classe.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par l'assemblée, il est donc reconduit.

Il sera consultable à l'école, sur le blog de l'école et envoyé par mail à toutes les familles. La Charte Internet, la charte de la laïcité et le protocole départemental Harcèlement seront placés en annexe.

7. Coopérative Scolaire

Solde sur le dernier relevé de compte du 31 octobre 2025 : 4223,21 € (dont 609,39€ : le reste de la subvention Mairie pour la classe de neige) : soit 3613,82 euros.

ENTRÉES		SORTIES
<i>solde du compte Crédit Agricole au 1^{er} septembre 2025</i>	1830,96	<i>achat d'ingrédients, gouters, petit matériel (bricolage...) : 120,72</i>
<i>adhésion des familles</i>	1414	<i>SACEM 2024-2025 : 55,29</i>
<i>Subvention AAEP</i>	2000	<i>adhésion OCCE : 314</i>
<i>Reste de la subvention de la Mairie pour la classe de neige</i>	609,39	<i>Acompte FRMJC : 120</i>
		<i>Assurance MAIF : 46,13</i>
		<i>Transports 2024-2025 : 836</i>
		<i>Transports 2025-2026 : 139</i>
TOTAL	5854,35	TOTAL : 1631,14

A noter la sortie au cirque Paradiso annulée en juin dernier (car + spectacle) pour deux classes de maternelle (cause canicule)

Madame LEMULLOIS propose de décaler la date de dons pour la coopérative scolaire (en septembre : beaucoup de dépenses pour les familles). Elle propose également de ne pas donner de montant indicatif et d'inviter les familles à faire des dons deux fois dans l'année.

8. Sécurité

L'exercice d'évacuation :

Côté maternelle, il a eu lieu le 16/09/2025 à 9h35. Les enfants ont bien réagi dans l'ensemble, les explications ont été données juste avant l'exercice pour les élèves de Mme CERON. Les enfants sont tous sortis par les portes donnant sur cour. Temps d'évacuation d'environ 20 secondes. L'équipe enseignante

renouvelle sa demande auprès de la municipalité d'avoir un système d'alarme incendie dans la classe de GS/CP relié aux bâtiments de la maternelle car les collègues et les élèves n'ont pas entendu l'alerte.

Monsieur le Maire répond qu'ils sont en recherche de solutions.

En ce qui concerne le côté élémentaire, exercice effectué ce même jour à 13h50. Rangement classe par classe (dans la cour) sans panique ni bousculade. L'équipe enseignante réitère la demande auprès de la municipalité d'avoir un système d'alarme incendie dans « l'algéco » relié aux bâtiments de l'élémentaire pour les mêmes raisons que pour la classe de GS/CP.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Attentat/ Intrusion :

A été effectué le 06 octobre 2025 à 11h06 (début de l'alerte). Scénario : il a été aperçu un colis piégé proche de la clôture du bâtiment élémentaire. Déclenchement du signal d'alerte par la directrice ; n'ayant pas de dispositif d'alarme, Mme CERON a appelé (de son bureau) sur téléphone fixe les deux classes maternelles, sur le portable de Mme LAFARGUE, de M. ERTEL (dans l'Algéco) et la classe de M. CHEINET (responsable côté élémentaire) qui a donné le message aux autres collègues du même bâtiment avec toutes les consignes de mise en sûreté ainsi que la conduite à tenir durant l'exercice. Dans les trois classes maternelles et dans l'algéco, les portes ont été fermées à clé mais pas pour les 3 classes du bâtiment élémentaire car les portes ne ferment pas à clé de l'intérieur. Les volets roulants ont été fermés (sauf un dans la classe de Mme FOURNERY qui ne ferme pas entièrement), lumières éteintes, stores baissés, téléphones portables en silencieux... et les élèves se sont bien évidemment cachés et sont restés très silencieux. Seuls les volets du bâtiment élémentaire et de la classe de GS n'ont pas été fermés car il faut sortir pour les fermer. L'alerte a été levée 15 minutes plus tard.

L'équipe enseignante renouvelle sa demande auprès de la municipalité d'avoir un système d'alarme propre à cet exercice car téléphoner à 5 endroits différents prend du temps et le réseau téléphonique est très mauvais. De plus, nécessité de fermer les portes de classe en élémentaire de l'intérieur.

Monsieur le Maire informe que les pompiers disent qu'il est interdit de mettre un verrou sur une porte anti-panique.

Madame l'Inspectrice précise qu'avec le PPMS Unifié, qui sera mis en place à l'école prochainement, pourra peut-être clarifier la situation et permettre d'échanger.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Risques Majeurs : L'exercice est prévu le 19 janvier 2026.

Qu'est-ce qu'un accident majeur ? C'est un événement d'origine naturelle ou technologique (tempête inondation, séisme, nuage toxique, risque nucléaire, transport matières dangereuses...) qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement.

Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise et l'organisation des secours demande une très importante mobilisation des personnes et des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels.

Périodiquement, des écoles et des établissements scolaires sont confrontés à ce genre d'événements et se doivent de s'y préparer pour pouvoir les affronter de la manière la mieux appropriée.

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) : présentation.

Madame VERIN informe monsieur le Maire qu'elle doit fermer le portail sous le porche de la cantine à clé après la sortie de cantine des élèves de l'école privée. Le personnel de l'école privée n'ayant pas les clés.

Monsieur le Maire s'engage à fournir les clés au personnel de l'école privée afin que le portail de l'école publique soit fermé à clé.

9. Remerciements et besoins de l'école:

L'équipe enseignante remercie l'équipe municipale et la Communauté des Terres du Haut Berry pour les transports au gymnase et à la piscine pour cette année scolaire.

Un grand merci à la municipalité pour le nouvel ordinateur ainsi que le nouveau vidéo-projecteur et les 4 nouvelles draisiennes en maternelle.

Les enseignants renouvellent de sincères remerciements aux agents communaux pour tous les petits travaux qu'ils effectuent toujours efficacement et rapidement.

Merci aux parents pour les dons de livres, de jeux, puzzles...

Remerciements également de Madame l'Inspectrice à toute l'équipe enseignante ainsi qu'à Madame la Directrice.

Enfin, remerciements à l'Association des Amis de l'Ecole Publique pour les décorations d'Halloween et pour le chèque de 2000 euros versé à la coopérative scolaire pour financer essentiellement les transports des sorties scolaires et ballons....

Madame CERON demande à monsieur le Maire et également à madame l'Inspectrice de se rencontrer ultérieurement afin d'échanger sur le sujet du centre de loisirs organisé en juillet à l'école, notamment sur le rangement des classes pour ne pas que les enseignants soient seuls le vendredi, la veille des grandes vacances, après la classe à tout ranger, bâcher
De plus, l'équipe enseignante informe que des briques de motricité ont disparu, elles étaient stockées durant l'été dans la chaufferie en élémentaire.

L'équipe enseignante demande, ce jour à la municipalité :

- toujours pas de ligne téléphonique dans la classe de Mme LAFARGUE même en ayant changé de place la base (la rapprocher)
- un store vénitien classe Mme LAFARGUE (fenêtre côté rue proche tableau)
- un filtre sur fenêtre de la porte de classe de Mme LAFARGUE donnant sur cour
- le ménage en maternelle n'est pas très bien fait (déjà remonté auprès de Monsieur le maire)
- des filtres sur fenêtres dans l'Algeco (les mêmes qu'en maternelle)
- un rafraîchissement en peinture classes et bureau de direction (augmentation des moisissures)
- les dessous de toits et dessous de porche en maternelle à remettre en état
- un remplacement du toboggan cour maternelle
- problème avec la connexion internet (classe Mme VERIN)
- une prise à vérifier près de la porte d'entrée (classe Mme VERIN)
- consolider le meuble entre la porte et la fenêtre (classe Mme VERIN)
- un meuble casiers pour cartables (classe Mme VERIN)
- Installer stores porte (classes Mme VERIN et M. CHEINET)
- des détecteurs CO2 ne fonctionnent plus (piles) et absence de détecteur dans la classe de Mme LAFARGUE
- installer un tableau d'affichage en élémentaire
- l'installation du vidéo projecteur entreposé dans la classe et un ordinateur (classe M.ERTEL)
- le volet roulant ne se ferme pas entièrement (classe Mme FOURNERY)
- une banette murale pour chaque classe (disposer les dossiers PPMS entre autres)
- les clés des portes communicantes entrée/ classe Mme OUDART(côté issue de secours)
- réparer poignée extérieure porte issue de secours élémentaire qui donne sur plateau/cantine
- les coins des deux radiateurs fissurés dont un cassé (classe Mme LAFARGUE)
- des panneaux en liège (classe Mme LAFARGUE)
- déplacer le fil suspendu (classe Mme LAFARGUE)
- du savon noir liquide pour nettoyer le tableau (classe Mme LAFARGUE)
- un marquage au sol "ECOLE SANS TABAC" devant les entrées d'école
- enlever les deux tables dans la salle d'activités (nouvelle cantine) si possible
- la lumière extérieure cour élémentaire toujours défaillante
- le numéro de téléphone de la nouvelle cantine ... comment les joindre ?
- ménage non fait vers 11h dans les sanitaires élémentaires
- deux câbles HDMI pour classe Mme FOURNERY et Mme OUDART
- trois ordinateurs pour classes Mme FOURNERY, M. CHEINET et M. ERTEL
- le 3 novembre au matin, des morceaux de verre (de bouteilles de bières) ont été retrouvés éparpillés dans la cour élémentaire près de l'arbre.

Prochain conseil d'école prévu en mars 2026.

Fin de séance : 19h45

I. CERON



G. FA FOURNOUX



6